



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

La Corporation de la Salle de spectacle Jean-Marc-Dion est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de technicien en administration.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, le technicien en administration effectue différentes tâches reliées à l'administration et à la comptabilité, et en assure un suivi rigoureux. De plus, le technicien à l'administration collabore à la planification et à la réalisation d'activités connexes.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer le bon fonctionnement du système comptable, ce qui inclut notamment :
- Gestion des livres;
- Production des rapports de TPS/TVQ;
- Production des paies, gestion des heures maladies, vacances et autres banques de temps et émission des T4 et Relevés 1;
- Gestion des payables et des recevables;
- Préparation et analyse des états financiers mensuels;
- Conciliation des comptes bancaires;
- Collaboration à la préparation des prévisions budgétaires et des demandes de subventions;
- Suivi des rapports de ventes
- Toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études collégiales en comptabilité et/ou technique administrative;
- Au moins 3 ans d'expérience pertinente;
- Connaissance du logiciel Acoma et de la Suite MS-Office;
- Sens de l'organisation, souci du détail et respect des échéanciers;
- Esprit analytique et de synthèse;
- Bonne connaissance de la communication écrite;
- Professionnalisme, dynamisme, rigueur, autonomie et discrétion.

CONDITIONS DE TRAVAIL

28 heures/semaine.

Salaire selon la politique salariale de la Corporation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature le plus rapidement possible soit par courrier ou par courriel à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Concours « Technicien(ne) en administration »
Corporation de la Salle de spectacle de Sept-Îles
À l'attention de Madame Chantal Bouchard, directrice générale
546, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 1X7
chantal.bouchard@sallejmd.com

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront avisés.

* L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture.